

RESTAURATION DU BASSIN CARRÉ ET DES RÉSEAUX HYDRAULIQUES

UNE PREMIÈRE ÉTAPE POUR LA RENAISSANCE
DES FONTAINES DU GRAND TRIANON



CHÂTEAU DE VERSAILLES







LE GRAND TRIANON

CI-CONTRE
Pierre-Denis Martin,
Vue du grand Trianon
prise du côté de l'Avenue,
première moitié du XVIII^e siècle,
Château de Versailles

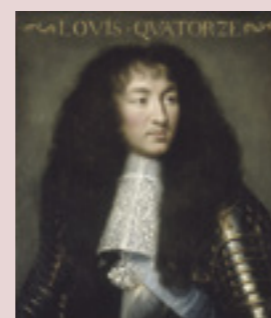


Voyage en France de Richard Nixon, président des États-Unis, 28 février-1^{er} mars 1969, Archives Nationales / Service photographique de la Présidence

Jacques Rigaud, Vue du château de Trianon du côté du parterre, vers 1729-1752, Château de Versailles (détail)

DE LOUIS XIV AU GÉNÉRAL DE GAULLE

Situé au nord-ouest du parc du château de Versailles, le **Grand Trianon** a été édifié par **Jules Hardouin-Mansart** en 1687 à l'emplacement du « Trianon de Porcelaine », que Louis XIV avait fait construire en 1670 pour y abriter ses amours avec **Madame de Montespan**. Très influencé par l'architecture italienne, ce palais s'étend sur un seul niveau, placé entre cour et jardin, recouvert d'un toit plat, dissimulé par une balustrade autrefois agrémentée de groupes d'enfants, de vases ou de figures sculptées. Château de plaisir, domaine privé de **Louis XIV** qui y conviait les dames de la cour pour des fêtes et des spectacles, le Grand Trianon conserve aujourd'hui tout son décor du Grand Siècle.



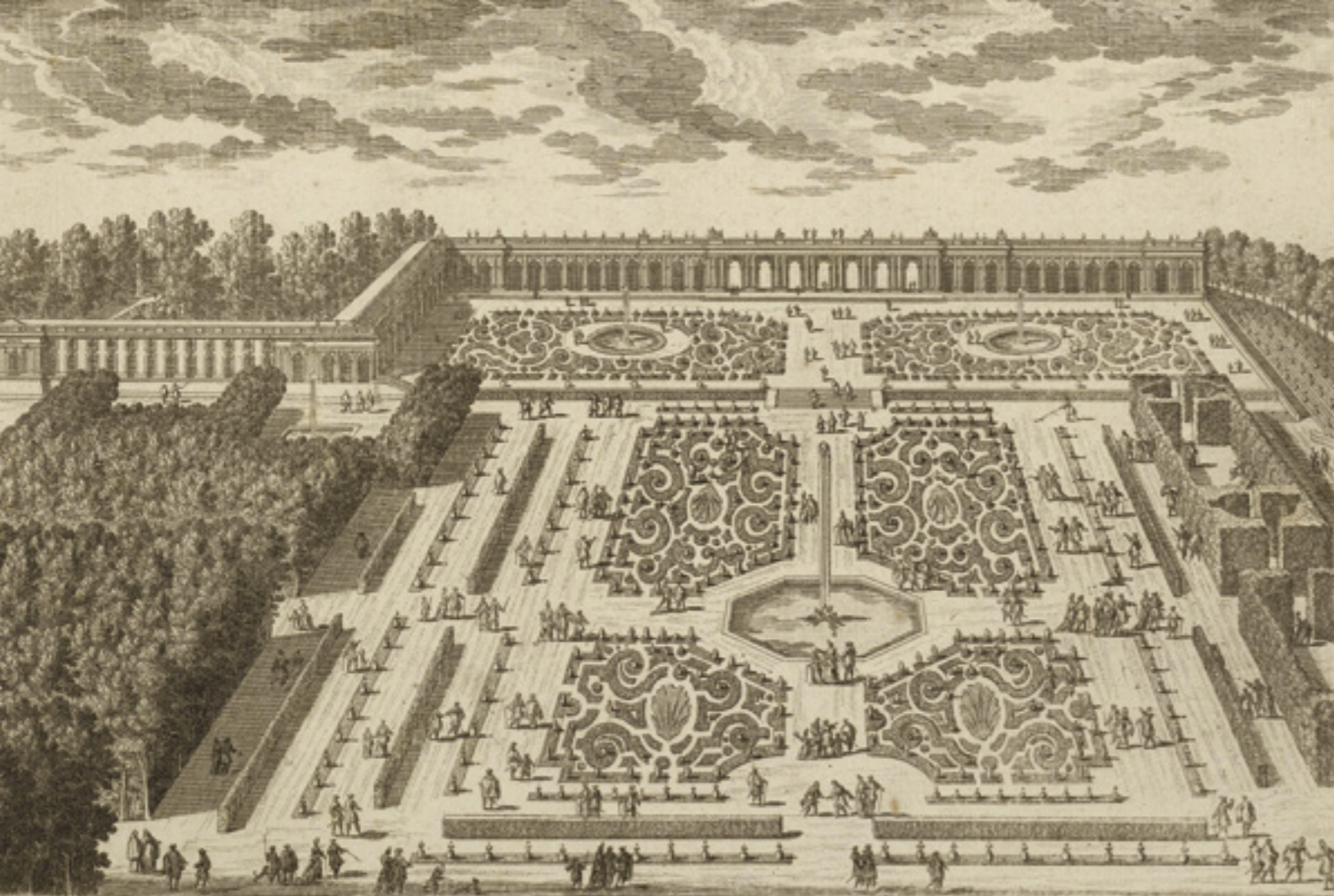
Attribué à Charles Le Brun, Louis XIV, roi de France, vers 1662, Château de Versailles

Robert Lefèvre, Napoléon I^{er}, empereur des Français, 1806, Château de Versailles

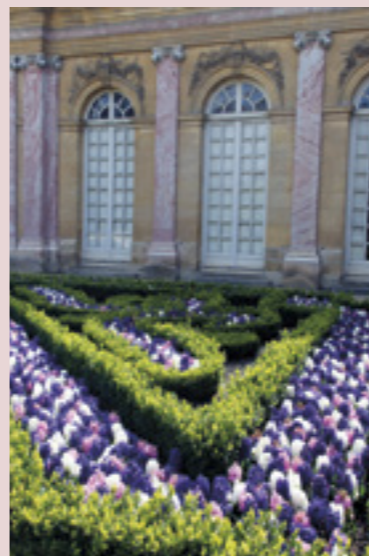


François Gérard, Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, 1834, Château de Versailles

Le **Grand Trianon** est peu occupé par **Louis XV**, qui y vit pourtant quelques temps auprès de la **marquise de Pompadour**. À la Révolution, les collections sont dispersées. Devenu palais impérial en 1804, **Napoléon** lui rend son lustre lors de son mariage avec l'impératrice Marie-Louise et le remeuble entièrement. Ce château est une dernière fois occupé par le roi **Louis-Philippe** qui y loge toute sa famille, modifiant quelque peu le bâtiment pour le rendre plus confortable. Devenu musée à la fin du XIX^e siècle, ce n'est que dans le courant du XX^e siècle que le Grand Trianon retrouve ses ameublements historiques et sa splendeur. La naissance de la V^e République marque enfin un tournant majeur pour ce lieu en le transformant en résidence présidentielle destinée à accueillir des chefs d'États étrangers.



Vue du Grand Trianon et de ses parterres sous Louis XIV, Château de Versailles



L'EMPIRE DE FLORE À TRIANON

Dessinés vers 1672 par **André Le Nôtre** et son neveu **Michel Le Bouteux**, les jardins du Grand Trianon sont agrandis au nord-ouest au début du XVIII^e siècle, juste après la mort de Le Nôtre, par Jules-Hardouin-Mansart qui en trace la composition hiérarchisant parterres, perspectives et bosquets. Salles de verdure, véritables architectures végétales faisant référence à l'Antiquité ou à sa mythologie, se découpent dans des parcelles boisées aux contours triangulaires définis par un réseau complexe d'allées en étoiles.

Les nombreuses fontaines des jardins sont décorées, à partir de 1700, de sculptures d'enfants et de nymphes réalisées pour d'anciens bosquets de Versailles et de Marly. Plusieurs pièces d'eau, telles que le Buffet d'Eau ou le bassin du Plat-Fond, sont édifiées dans un marbre rose semblable à celui des pilastres et colonnes du bâtiment, complétant ainsi l'harmonie parfaite entre le palais et son environnement.

Entre 1775 et 1778, l'architecte **Richard Mique** intervient sur les jardins du Grand Trianon : des quinconces d'arbres sont créés, le tracé des allées est modifié, les parterres de fleurs sont remplacés par des compartiments de gazons encadrés de plates-bandes fleuries. Sous la Révolution puis l'Empire, les espaces privés du Jardin du Roi et du Jardin des Sources, conçus par André Le Nôtre, sont simplifiés en pelouses arborées.



**UNE PREMIÈRE
ÉTAPE POUR
LA RENAISSANCE
DES FONTAINES
DE TRIANON**

LA RESTAURATION DES JARDINS ÉTAPE PAR ÉTAPE

Aujourd'hui, les jardins du Grand Trianon restent remarquables par leur large étagement de parterres, leurs écrins arborés lointains et les vues uniques sur le Grand Canal. Les principales composantes de ces jardins, avec leurs parterres étagés et la grande perspective axiale organisée depuis le péristyle de marbre du château, subsistent encore dans leurs dispositions refaites sous Louis XVI, mais s'avèrent nettement appauvries par rapport à celles d'origine et le jardin a perdu toute préciosité de plantation. Une étude approfondie a ainsi

été réalisée par l'architecte en chef des Monuments Historiques afin de proposer un programme général de restauration visant à rendre aux jardins de Trianon leur dernier état historique, celui de Richard Mique, correspondant à la replantation complète des jardins sous le règne de Louis XVI, entre 1776 et 1779. La première étape porte sur une reprise complète des systèmes hydrauliques afin de rendre aux fontaines de Trianon tout leur éclat.



Vue de la fontaine du Buffet d'Eau, construite entre 1702 et 1703 sous la direction de Jules Hardouin-Mansart



Vue du Jardin du Roi



Vue du bassin du Rond-d'Eau



Vue du bassin des Quatre Pucelles



Vue du bassin du Laocoon

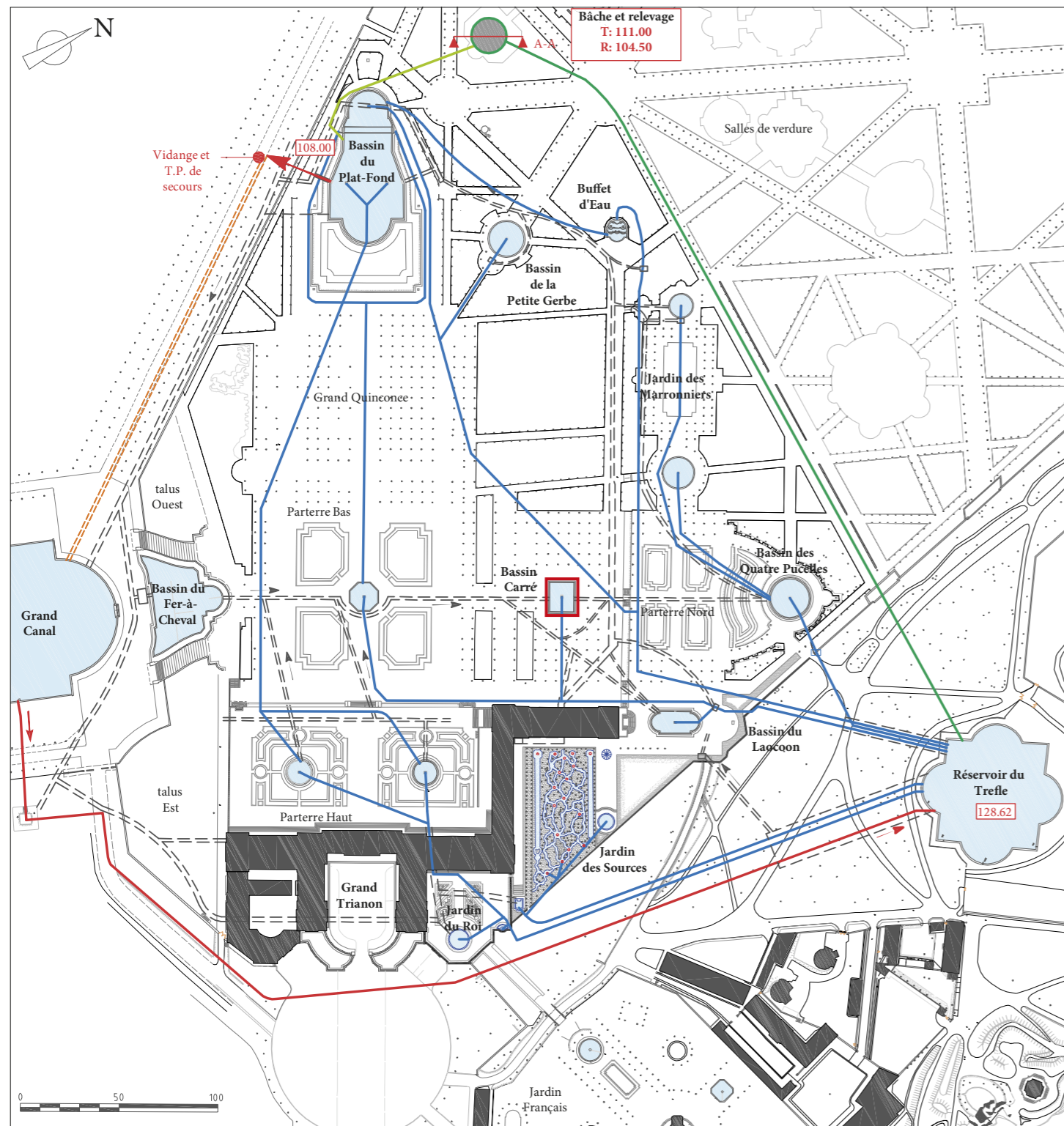
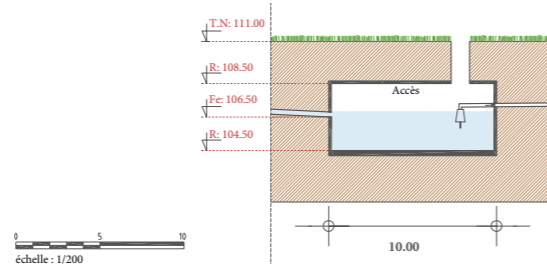


Vue du bassin du Fer-à-Cheval

Étude de diagnostic. Réseaux hydrauliques.
Projet de fonctionnement en circuit fermé, juillet 2015.

Coupe A-A:
détail sur la bache et le dispositif de relevage

- Alimentation des bassins
- - - - Nouveau réseau de trop-plein vidange
- Refoulement vers le bassin du Trèfle
- Réseau gravitaire vers la bache
- Conduite existante pour le refoulement des eaux du Grand Canal vers le réservoir du Trèfle



RESTAURATION DES RÉSEaux HYDRAULIQUES ET DU BASSIN CARRÉ

L'alimentation en eau de l'ensemble des bassins des jardins du Grand Trianon s'effectue toujours selon les principes hydrauliques conçus à la fin du XVII^e siècle : alimentation depuis le réservoir du Trèfle, situé au Nord-Est, à l'extérieur de l'enceinte close des jardins, et ensuite fonctionnement gravitaire en chaîne hydraulique complète suivant le dénivelé du terrain, jusqu'au bassin du Plat-Fond, à l'extrémité de la grande perspective. L'alimentation du réservoir du Trèfle était assurée, jusque dans les années 1980, par les réservoirs situés en amont, au niveau de l'aile Nord du château de Versailles. En 1988, un dispositif de pompage des eaux du Grand Canal a été mis en place pour créer une alimentation directe du réservoir du Trèfle, tout en maintenant le raccordement aux réservoirs du Château.

Le réseau hydraulique de Trianon a été conçu dans une logique de retour des eaux vers le bras nord du Grand Canal à travers une galerie souterraine. Le fonctionnement actuel du dispositif d'évacuation finale des eaux de trop plein vers le réseau d'égout implique une grande déperdition d'eau qui limite la mise en eau des bassins, aujourd'hui très occasionnelle.

Afin d'assurer le fonctionnement régulier des bassins et fontaines des jardins, il est envisagé de créer une boucle hydraulique fonctionnant en circuit fermé depuis le réservoir du Trèfle, par l'intermédiaire d'un bassin enterré situé en contrebas du bassin du Plat-Fond.

La réalisation de ce dispositif ainsi que la restauration des pierrées et galeries souterraines anciennes constitue la première étape du programme hydraulique à développer pour la reconquête des effets d'eaux des bassins et fontaines de ces jardins. Il comporte les interventions suivantes :

- ▶ la conception et la réalisation d'une station de relevage des eaux avec réservoir enterré et groupe d'électropompes pour la récupération et le refoulement des eaux de trop-plein du bassin du Plat-Fond ;
- ▶ la réalisation d'une conduite de refoulement jusqu'au réservoir du Trèfle, sur un linéaire d'environ 430 m et un dénivelé de 17 m environ ;
- ▶ les ouvrages de gestion automatisée du dispositif de refoulement.



CI-CONTRE
Vue du bassin Carré



Satyre et panthère, groupe central en plomb
d'après Balthasar et Gaspard Marsy (détail)

BUDGET ESTIMATIF
DE L'OPÉRATION:
500 000 €

Parallèlement à cette intervention, la **restauration du bassin Carré** permettra la remise en eau de cette pièce majeure du décor des jardins du Grand Trianon. Implanté au centre du quinconce Nord, ce bassin, dont la dernière restauration remonte aux années 1810, présente d'importants désordres structurels (dégradation des maçonneries de fond et du mur de berge) et d'étanchéité (dégradation des tables de plomb), ainsi qu'une altération de sa margelle en marbre rouge du Languedoc.

Le groupe central en plomb représentant **Satyre et panthère**, d'après Balthasar et Gaspard Marsy, sera également restauré.

Les mises au point des ouvrages de fontainerie, notamment l'étanchéité en tables de plomb, seront réalisées par le service des Fontaines du Château.



Satyre et panthère, groupe central en plomb d'après Balthasar et Gaspard Marsy



Vue du bassin Carré

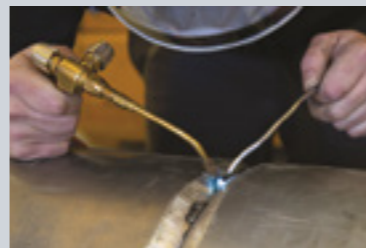
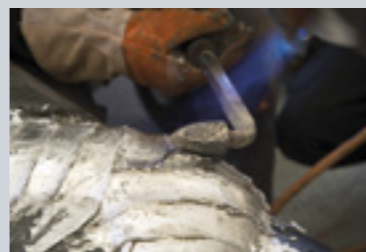




LES FONTAINIERS DE VERSAILLES: UN SAVOIR FAIRE CENTENAIRE

Plus qu'un métier, la fontainerie à Versailles est un héritage riche de techniques traditionnelles et artisanales transmises par des générations de fontainiers, constituant une référence pour l'Europe entière.

Neuf fontainiers entretiennent le patrimoine hydraulique inestimable des jardins de Versailles et Trianon, riche de 55 fontaines, 600 effets d'eau et 35 km de canalisations. Techniques et savoir-faire uniques sont conservés scrupuleusement pour entretenir et faire fonctionner le plus ancien spectacle de Versailles, les Grandes Eaux, qui attire chaque année des milliers de spectateurs.





CONTREPARTIES DU MÉCÉNAT

CI-CONTRE
Vue de la Galerie des Cotteles
du Grand Trianon



AVANTAGE FISCAL

Dans le cadre des dispositions prévues par la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, les entreprises payant tout ou partie de leurs impôts en France peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant de leur don, au titre de l'impôt sur les sociétés et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes, avec possibilité de reporter l'excédent – si dépassement du seuil – sur les cinq exercices fiscaux suivant.

MENTIONS DU MÉCÉNAT

- ▶ Sur la liste des donateurs du château de Versailles, gravée dans la galerie de Pierre de l'aile du Nord du Château.
- ▶ Sur la palissade de chantier pendant toute la durée des travaux.
- ▶ Sur une plaque posée à proximité du bassin Carré à l'issue des travaux.

INAUGURATION OFFICIELLE

Association à l'inauguration officielle prévue à l'achèvement du chantier, en présence d'invités des deux parties et de personnalités officielles.

COMMUNICATION EXTERNE

Association aux actions de promotion menées par le château de Versailles en direction de la presse et du grand public, notamment:

- ▶ l'organisation de conférences de presse ;
- ▶ la réalisation conjointe d'un dossier de presse ;
- ▶ des visites de presse pendant toute la durée du chantier de restauration.

COMMUNICATION INTERNE

Organisation de visites du chantier de restauration à destination du personnel de l'entreprise mécène, en présence des différents acteurs de l'opération (architectes, restaurateurs, fontainiers).

Mise à disposition du nouvel auditorium du Château pour l'organisation de séminaires, de réunions internes, d'assemblées...

LAISSEZ-PASSER ET CARTES D'ABONNEMENT

Possibilité de bénéficier de la mise à disposition gratuite de laissez-passer pour une visite du Château aux heures d'ouverture au public et/ou de cartes d'abonnement permettant un accès illimité au château et au domaine de Versailles aux horaires d'ouverture au public pendant un an ou plus.

CI-CONTRE
Vue de la galerie de Pierre
située dans l'aile du Nord
du château de Versailles



VISITES À LA CARTE DES CHÂTEAUX DE VERSAILLES ET TRIANON

(aux horaires d'ouverture
au public)

À l'écart des visiteurs, un
circuit de visite personnalisé
vous permet de découvrir les
lieux méconnus du domaine.

DROITS PHOTOGRAPHIQUES

Possibilité de réaliser des
photographies et des vidéos
relatives à la restauration de
l'Orangerie ou d'utiliser, libres
de droits, les photographies
appartenant à l'Établissement
public de Versailles, pour
la communication de
l'opération de mécénat et
pour la communication
institutionnelle de l'entreprise
(rapports d'activité, cartes de
vœux, etc.).

RELATIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE PRESTIGIEUX DU DOMAINE DE VERSAILLES (de moins de 10 à plus de 1 000 personnes)

Mise à disposition gratuite
d'espaces du château et
du domaine de Versailles
(galerie des Batailles, salon
d'Hercule, galerie du Grand
Trianon, Orangerie, Opéra
royal...) pour l'organisation
de soirées de prestige et/ou
de visites privées du château
et du domaine de Versailles
en dehors des horaires
d'ouverture au public.

ET SI VOUS UTILISIEZ VOS CONTREPARTIES AU SERVICE D'UNE GRANDE CAUSE ?

L'entreprise mécène a la
possibilité d'organiser, dans
le cadre de ses contreparties,
un ou plusieurs événement(s)
spécifiquement dédié(s) aux
publics éloignés des musées.
L'ouverture exceptionnelle
du Château un lundi (jour
de fermeture hebdomadaire)
offre la liberté de découvertes
originales et d'activités
inédites destinées à favoriser
l'accès de tous à la culture et
au patrimoine.

CI-DESSUS ET PAGE DE DROITE
Vues de la galerie des Cotteles du Grand Trianon





CONTACTS

Serena Gavazzi

Chef du service mécénat
et relations internationales

+ 33 1 30 83 77 04

serena.gavazzi@chateauversailles.fr

Marion Hugues

Chargée de mécénat et relations
internationales

+ 33 1 30 83 71 93

marion.hugues@chateauversailles.fr

Mélinée Audiard

Chargée de mécénat

+ 33 1 30 83 77 70

melinee.audiard@chateauversailles.fr

CHATEAUVERSAILLES.FR